



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme du bac

Question au Gouvernement n° 2136

Texte de la question

RÉFORME DU BAC

M. le président. La parole est à Mme Bénédicte Taurine.

Mme Bénédicte Taurine. Depuis dix-huit mois, professeurs, parents et élèves sont mobilisés face à votre contre-réforme du bac. Depuis dix-huit mois, dans le respect des procédures, les syndicats et des instances comme le Conseil supérieur de l'éducation se sont prononcés contre votre réforme du bac. Vous répétez à l'envi que votre porte est ouverte, mais démontrez tout le contraire : nous-mêmes, parlementaires, n'avons pas eu l'occasion d'en discuter.

C'est en conséquence, et en conséquence seulement, que des professeurs ont choisi d'exercer leur droit constitutionnel à la grève pendant les épreuves du baccalauréat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Rappelons que ces professeurs ne se battent nullement pour eux-mêmes, mais bien pour l'intérêt général, car votre contre-réforme (*Exclamations sur les bancs du groupe LaREM*), en créant en lieu et place d'un examen national une multitude de bacs locaux, est en rupture avec l'égalité républicaine. (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et LR.*)

Évidemment, personne ne peut se satisfaire de la rétention des notes d'un examen, pas même les professeurs grévistes, qui – faut-il le rappeler ? – ont préparé avec soin leurs élèves à cet examen. (*Nouveaux applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. Jean-Luc Mélenchon. Exactement !

Mme Bénédicte Taurine. C'est votre jusqu'au-boutisme qui les a poussés à agir de la sorte. Dans le pire des cas, leur action aurait décalé d'un ou deux jours l'annonce des résultats. Mais, au lieu d'ouvrir le dialogue, vous avez foncé tête baissée et commis une lourde faute politique en donnant des consignes absurdes au sein de votre ministère. (*Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*)

Depuis trois jours, les témoignages affluent de professeurs, de membres de jury, grévistes et non-grévistes, de proviseurs atterrés par les consignes qu'ils ont reçues. Avec votre action, il n'y a donc, certes, pas eu de retard dans l'annonce des résultats. Mais quels résultats, avec le bricolage que vous avez orchestré ? Est-ce bien de la République française que l'on parle ? Ou est-il question d'une république bananière ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. Adrien Quatennens. Bravo !

Mme Bénédicte Taurine. Monsieur le ministre, la rétention de quelques copies ne saurait être qualifiée de prise d'otage. Comme l'a fait remarquer un enseignant gréviste, rescapé des attentats du Bataclan,...

Une députée du groupe LaREM . Cela n'a rien à voir !

Mme Bénédicte Taurine. ...cette comparaison est indécente.

Monsieur le ministre, quel fondement juridique vous permet d'assumer de telles décisions, en rupture complète avec les valeurs républicaines défendues par les professeurs grévistes ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LR. – M. Maxime Minot proteste.*)

M. le président. Monsieur Minot, ne soyez pas jaloux, c'est le ministre que l'on applaudit !

M. Laurent Furst. Cela va plaire, en France !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Votre question, madame Taurine, me permet de rétablir quelques vérités. La première, c'est que la réforme du baccalauréat n'a pas été conduite tête baissée : sa première annonce remonte aux engagements présidentiels pris en 2017. Puis le Premier ministre l'a évoquée ici-même lors de sa déclaration de politique générale en juin 2017. Cette réforme, c'est également la consultation conduite par M. Pierre Mathiot pendant des mois, et à laquelle 40 000 lycéens ont participé. C'est, évidemment, la concertation que j'ai ensuite menée avec l'ensemble des organisations syndicales, que j'ai reçues plusieurs fois. Tout cela a duré près de sept mois.

Nous avons ensuite présenté la réforme du baccalauréat – vous vous en souvenez peut-être, c'était dans une émission télévisée, *L'Émission politique*, que tous les Français pouvaient voir.

M. Pierre Cordier et Mme Caroline Fiat . On ne regarde pas la télé !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . C'était au début de l'année 2018. Il n'y a donc jamais eu aucun secret ni aucune rapidité excessive. Puis, nous avons mis en œuvre cette réforme. (*Mme Elsa Faucillon proteste.*) Il se trouve qu'un certain nombre de personnes ont cherché à créer la contestation autour d'une réforme qui agit en profondeur. Cela a coïncidé avec la fin de l'année dernière, dans un contexte dont certains ont cherché à profiter – votre parti n'était d'ailleurs pas le dernier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Ce qui est certain, c'est que cette réforme est faite pour les élèves.

Mme Clémentine Autain. C'est une honte !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Elle est profonde, et elle est faite pour les élèves.

Mme Mathilde Panot. Non, non, non !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Elle est pour les élèves, car ils ont été consultés. Dans quelques jours, vous aurez les chiffres et saurez ce qu'ils ont choisi comme enseignements de spécialité. Interrogez les élèves de seconde de cette année ! Demandez-leur s'ils n'ont pas le sentiment d'avoir, aujourd'hui, une liberté nouvelle, bien plus forte que celle de leurs prédécesseurs ! (*Vives protestations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Fabien Di Filippo. Toutes les options ne sont pas offertes partout !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Et vous aurez la réponse à l'ensemble de vos questions ! C'est une réforme pour la liberté de choix, pour l'approfondissement des disciplines, mais aussi pour plus d'égalité...

M. Thibault Bazin. Et la fracture territoriale, vous en faites quoi ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministreparce que, en réalité, c'est votre conservatisme qui entretient les inégalités. (« *Bravo !* » et *applaudissements* sur les bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [Mme Bénédicte Taurine](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2136

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juillet 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 juillet 2019](#)